



RETOURS D'EXPÉRIENCE



SÈTE AGGLOPÔLE MÉDITERRANÉE



14
COMMUNES MEMBRES



126 000
NOMBRE D'HABITANTS

« Sète agglomération méditerranée s'est engagée dans le programme national des Territoires engagés pour la Transition écologique en 2021 pour une durée de 4 ans.

Une démarche qui s'inscrit dans la continuité du Plan Climat Air Energie Territorial et la conduite de la labellisation Climat Air-Energie et de la labellisation Economie Circulaire.

L'expérimentation d'un label « Ville Durable et Innovante » en complémentarité de toutes les démarches déjà engagées s'est imposée comme une évidence pour les services de la collectivité et a permis une large mobilisation sur les nombreuses fiches actions, en partenariat étroit avec le Cerema et Efficacity ».

NICOLE HERRISON, SERVICE COOPÉRATIONS TERRITORIALES ET EUROPE - LAURA JOURDAN, CHARGÉE DE MISSION TRANSVERSALE TRANSITION ECOLOGIQUE

DÉMARCHE DANS LE PROGRAMME TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ECOLOGIQUE DE L'ADEME

Sète agglomération méditerranée s'est engagée dans le programme national des Territoires engagés pour la Transition écologique en 2021 pour une durée de 4 ans. Ce programme, qui s'inscrit dans la continuité de son Plan Climat Air Energie Territorial, s'appuie sur la conduite de la labellisation Climat Air-Energie et de la labellisation Economie Circulaire.

Sète agglomération méditerranée devra obtenir une étoile dans un délai d'un an pour conserver le Label VDI atteint durant la phase pilote.

LA MÉTHODE UTILISÉE POUR TESTER LE LABEL VDI

Sète agglomération méditerranée s'est engagée dans l'élaboration du label « Ville Durable et Innovante » (VDI) dès décembre 2019 lorsque le territoire a été retenu. L'année 2020 n'a pas permis d'engager toutes les démarches pour différentes raisons. Toutefois, ce label s'inscrit en complémentarité d'une volonté forte pour la collectivité de s'engager dans la démarche Territoire Engagé Transition Ecologique de l'ADEME. Elle est donc entrée dans la phase pilote début 2022 et a été accompagnée par la Direction territoriale Méditerranée du Cerema et Ingérop.

Une cheffe de projet, en coordination avec la responsable de la mission transversale Transition Ecologique, a animé la démarche avec l'aide de référents techniques identifiés au sein des services de l'intercommunalité. Cinq ateliers portant sur les domaines du référentiel VDI et un spécifique sur la thématique du cycle de l'eau ont été organisés. Les évaluations réalisées lors des ateliers ont été vérifiées et parfois ajustées par Ingérop et le Cerema afin d'obtenir une note finale.

IL EST IMPORTANT DE RAPPELER QUE :

- L'expérimentation s'est effectuée dans un délai particulièrement court (de janvier à mai 2022).
- L'expérimentation est la première confrontation de la collectivité au référentiel d'évaluation. Les propositions d'indicateurs de suivi sont donc découvertes dans ce cadre.
- La démarche ne vise pas à évaluer l'exécution des différentes compétences de la collectivité, mais la façon d'y intégrer une dimension d'innovation.

LES MOTIVATIONS DE L'ENGAGEMENT DANS LE LABEL VDI

- Le Label a vocation européenne, ce qui représente une opportunité à saisir pour les intercommunalités afin d'accéder à différents programmes et financements à cette échelle.
- La co-construction du référentiel VDI et son test par les collectivités pilotes sont une

démarche novatrice intéressante pour des intercommunalités à la recherche d'expérimentations en matière de ville durable comme Sète agglomération.

- Le label VDI couvre les thématiques non traitées dans les labels CAE et ECI pour une parfaite complémentarité

DES CLÉS POUR RÉUSSIR SA LABELLISATION

- Il est primordial d'informer et d'échanger en interne sur la démarche VDI pour la mener à bien, en expliquant notamment comment les trois Labels (VDI, CAE et ECI) se complètent et se coordonnent.
- Un pilotage adapté pour répondre au référentiel VDI d'une part et à celui du Label Climat-Air-Energie et du label Economie Circulaire d'autre part afin de les rendre complémentaires.

LES RÉSULTATS OBTENUS

En tenant compte de ses compétences (pleinement compétente, partiellement compétente, non compétente), la base de notation de la collectivité a été ramenée à 580 points

Suite à son auto-évaluation qui a été validée par la Direction territoriale du Cerema Méditerranée et Ingerop, Sète agglomération méditerranéenne a obtenu une note globale de 55,23 %, équivalent à un niveau de label VDI de 3 étoiles.



TERRITOIRE ENGAGÉ
TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CLIMAT - AIR - ÉNERGIE
en cours de labellisation



**INNOVATION
SOCIAL
ÉCONOMIE
RÉSILIENCE
GOUVERNANCE**

★ ★ ★ ☆ ☆



« Cette labellisation avec sa méthodologie et son évaluation nous permet de nous situer dans notre ambition et vient compléter les autres démarches dans lesquelles nous sommes engagées. Avec ce label, nous couvrons l'ensemble de nos politiques publiques dans notre démarche de transition écologique, essentielle pour notre avenir. L'évaluation nous montre les améliorations à apporter, nous permet de fixer de nouveaux objectifs à atteindre. Notre changement de modèle économique, notre résilience par rapport à l'évolution du littoral, la qualité de vie, et l'association des habitants dans ces grands mouvements, caractérisent notre territoire. Face aux enjeux de l'évolution climatique, il faut amplifier nos démarches. »

LOÏC LINARES, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À L'AMÉNAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE

LES APPORTS DU LABEL POUR LA COLLECTIVITÉ

- Une **vision globale des objectifs pour qualifier ce qu'est une ville durable** grâce aux trois Labels qui se complètent, notamment en travaillant et en prenant en considération des critères importants tels que le bien-être, la santé humaine, la qualité de l'air, etc.
- La complémentarité entre les trois labels permet d'avoir une **vision d'ensemble du territoire**, offrant une belle opportunité de définir et qualifier ce qu'est une ville durable.
- C'est un outil d'aide à la décision grâce à l'évaluation de l'intercommunalité par rapport à de nombreux critères permettant de faire un état des lieux sur chaque domaine du Label VDI (Innovation, Cohésion sociale et qualité de vie, Transition économique, Résilience et Gouvernance) pour avoir une note globale et réfléchir à une stratégie d'amélioration des politiques de développement durable.

LES SUITES DE LA PREMIÈRE LABELLISATION VDI :

Dans le cadre du bilan de la phase pilote, une esquisse de feuille de route a été élaborée.

Sète agglomération méditerranéenne souhaite participer à des échanges avec les autres collectivités de la phase pilote afin de partager les bonnes pratiques et de déterminer comment les communes pourraient participer à la démarche.

CONTACTS COLLECTIVITÉ :

NICOLE HÉRISSON

n.herisson@agglopole.fr